

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2020

Délibération : **2020-11-106**  
OBJET : **ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR  
L'AMENAGEMENT DES RUES DE POSTE DE GESVRES ET DES  
MEUNIERS**  
Nomenclature : 1.1.10

En exercice : 29

Présents : 28

Pouvoirs : 1

Absents : 0

Votants : 29

Le neuf novembre deux mille vingt à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le trois novembre deux mille vingt s'est réuni à la salle Simone de Beauvoir en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Florence CABRESIN, Jérôme AMIAUD, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Mickaël MENDES, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Margaux BOURRIAUD, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Alizée GUIBERT, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC

**Le membre ayant donné un pouvoir :**

Priscilla DECOTTIGNIES donne pouvoir à Soumaya BAHIRAEI,

**Rapporteur :** Claude RINCE

La procédure d'appel d'offres adaptée, en application des article R.2113-4 à R2113-6 (marché à tranche) et R.2123-1 du Code de la commande publique, a été lancée et publiée le 27 août 2020 sur le site de la centrale des marchés avec une parution sur Ouest -France. La date limite de remise des offres était fixée au vendredi 18 septembre 2020 à 12h00 par voie dématérialisée.

4 offres (SAS LANDAIS André, CHARIER RTU, COLAS et EUROVIA) ont été déposées et transmises au maître d'œuvre, le cabinet 2LM, pour analyse.

Le rapport d'analyse a été présenté au groupe de travail marchés le 16 octobre 2020 pour le choix de l'entreprise.

Estimation du Maître d'œuvre :

Tranche ferme : rue de la poste de Gesvres : 344 340,00 € H.T.

Tranche optionnelle : rue des meuniers : 305 915,00 € H.T.

Estimation globale : 650 255,00 H.T. soit **780 306,00 € T.T.C**

A l'issue de la procédure, le groupe de travail propose de retenir l'entreprise **COLAS et d'affermir la tranche optionnelle (avec le rabais de 2% proposé sur cette tranche si réalisation en simultanée)** avec les montants suivants :

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20201109-2020-11-106-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2020  
Date de réception préfecture : 17/11/2020

Tranche ferme : rue de la poste de Gesvres : 219 403.15 € H.T soit 263 283.78 € T.T.C

Tranche optionnelle : rue des meuniers : 196 400,13 € H.T. soit 235 680.16 € T.T.C.

Montant Total : 415 803,28 H.T. soit **498 963.94 € T.T.C**

**Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :**

- DE VALIDER le choix de l'entreprise retenue ainsi que le montant total TTC des travaux
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le marché.

**Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.**

Pour extrait conforme.

Treillières, le 9 novembre 2020  
Alain ROYER, Maire



Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20201109-2020-11-106-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2020  
Date de réception préfecture : 17/11/2020